

Service émetteur :

Département Organisation de l'offre de soins

Courriel : ars-cvl-offre-de-soins@ars.sante.fr

Destinataires :

Les établissements de santé de la région
Centre-Val de Loire

Réf : 2019/OS/055

Date : 15 FEV. 2019

Objet : Service public d'information en santé – Santé.fr

Madame, Monsieur,

Le site internet Santé.fr est le nouveau moteur de recherche proposé par le ministère des Solidarités et de la Santé, les agences et autorités publiques de santé. Il permet aux usagers de prendre les bonnes décisions sur leur santé ou celle de leurs proches.

L'objectif est d'offrir à toutes et à tous un espace de confiance où trouver les informations santé les plus utiles et pertinentes sans avoir nécessairement une maîtrise technique du vocabulaire.

Santé.fr indexe un large éventail de contenus produits par des acteurs publics de santé (l'Agence de la biomédecine, l'ARS, l'Assurance maladie, l'Institut national du cancer, l'Inserm, Santé publique France...) et par des partenaires à but non-lucratif. Il propose aux usagers :

- un accès unique vers des informations fiables, accessibles et personnalisées, agrégées des différents sites Internet des institutions publiques (prévention, informations sur les maladies et les traitements, etc.) et privées labellisées (associations, sociétés savantes, universités, etc...);
- un compte personnel permettant de paramétrer les informations et un service de notifications et alertes (informations géolocalisées sur la pollution, les événements sanitaires, les pharmacies de garde à proximité, etc.);
- un annuaire des professionnels de santé, des établissements sanitaires, des laboratoires d'analyses médicales, des pharmacies, etc.;
- un moteur de recherche, dont la pertinence est constamment enrichie en fonction des usages;
- un espace Lab accueillant les idées, les propositions, les évaluations des usagers.

L'annuaire est alimenté par :

- le répertoire opérationnel des ressources (ROR) pour les informations relatives aux établissements de santé;
- le répertoire FINESS pour les services de santé (maisons de santé, centres de santé, centres de dialyse, laboratoires de biologie, pharmacies...);
- le répertoire des professionnels de santé (RPPS) pour les médecins libéraux;
- ADELI pour les autres professionnels de santé libéraux.

A ce titre, je vous rappelle les termes du courrier de l'Agence en date du 21 janvier dernier qui insiste sur la nécessité d'une mise à jour régulière des données relatives à votre établissement dont vous avez la responsabilité. Ces données seront visibles par le grand public dès l'ouverture du site, **le 20 février prochain**, il est donc impératif que vous vous rapprochiez de votre référent ROR afin de les fiabiliser avant cette date. L'équipe ROR du GIP e-santé Centre-Val de Loire, se tient à votre disposition en tant que de besoin (contact : Madame Claude HARLICOT - ror-centre@esante-centre.fr – 06.87.77.23.16).

Santé.fr contribue ainsi à la réduction des inégalités dans la mesure où il offre une meilleure orientation dans le système de santé.

Disponible également sous la forme d'une application mobile, Santé.fr propose un assistant personnel et permet de recevoir des notifications et alertes territorialisées. Il s'agit d'un service évolutif qui s'améliore grâce aux retours d'usage et aux propositions faites au sein de son Lab Santé.fr : chaque personne peut contribuer à sa construction.

Comme indiqué précédemment, Santé.fr sera déployé en région Centre – Val de Loire le **20 février prochain**. Cela marquera une nouvelle étape dans la diffusion de l'offre régionale de santé et contribuera ainsi à améliorer l'orientation des usagers au sein de notre région.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

Pierre-Marie DETOUR
Directeur général adjoint
de l'ARS Centre-Val de Loire